Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 4 (1883)
Heft: 4

Bibliographie: Bibliographie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les usages domestiques et la considération accordée aux femmes. Il fut témoin, comme Schweinfurth l'avait été, des horreurs commises par ces cannibales. Pour s'y soustraire, il envoya son serviteur Faradj-Allah avec ses bagages, par bateau, à la sériba Ali, au confluent de la Gadda et du Kibali, tandis que lui s'y rendit par terre, malgré les obstacles considérables que présente l'état des chemins au sud de l'Ouellé pendant la saison des pluies. En effet, quoique le fleuve ait des bords élevés de 6 m. à 8 m. au-dessus du niveau des hautes eaux, ses petits tributaires du sud débordent presque tous. Il visita la station de Abd-el-Mihn, puis remonta vers le nord, à l'emplacement de la résidence de Mounza près de laquelle mourut Miani. Plus à l'est, ont été fondées, dans le pays des Gambaris, des stations destinées à amener la soumission des princes indigènes. Les difficultés que les fonctionnaires égyptiens suscitèrent à l'explorateur lui firent comprendre la nécessité d'éviter à l'avenir les employés arabes, et de se rendre à Bakangaï, plus à l'ouest, où n'en stationne aucun, quoique le chef de cette localité livre son ivoire au gouvernement égyptien. Auparavant cependant, il revint, le 3 décembre 1880, à son quartier général près de Ndorouma. Il y reçut la visite du prince Ssassa qui habite au sud du Mbomou, ainsi que celle du chef Kipa, qui réside dans la partie occidentale du territoire des Niams-Niams et l'invita à venir chez lui ; il résolut de s'y rendre et de nouer de là des relations avec Bakangaï, au delà de l'Ouellé. Pendant son absence, Bohndorf avait mesuré, à l'aide de la montre et de la boussole, la route depuis la frontière du territoire de Ndorouma jusqu'à Kipa, et l'avait trouvée de 200 kilom. ; en cet endroit, l'Ouerré avait 50 m. de large.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE [1]

La question du Zaïre. Droits du Portugal. Mémorandum. (Lallemant frères), Lisbonne, 1883, in-8°, 79 p. — Cette publication datée du 24 décembre dernier émane du Comité africain de la Société de géographie de Lisbonne, et tend à établir les droits du Portugal sur tout le cours inférieur du Congo. Elle pose en principe, tout d'abord, que la souveraineté d'un État civilisé sur les territoires qu'il déclare lui appartenir se fonde, d'après le droit international, sur la découverte, la possession et la reconnaissance de ces territoires, et montre, par des exemples empruntés à l'histoire, que la Russie, les États-Unis, la France, l'An-

[1] On peut se procurer à la librairie Jules Sandoz, 13, rue du Rhône, à Genève tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée.*

gleterre se sont, en diverses circonstances, appuyés sur ces principes pour faire reconnaître leur autorité sur certaines contrées. Reprenant ensuite l'histoire de la Guinée méridionale, depuis les premiers voyages des Portugais au XVme siècle jusqu'à nos jours, le mémoire expose que ces trois conditions sont remplies pour toute la région baignée par l'Océan Atlantique, au sud du 5°12′ latitude sud. Cette ligne de démarcation est établie pour la côte, mais, en ce qui concerne l'intérieur « la ligne réelle de la frontière portugaise, dit le mémorandum, se conserve indéterminée et dépendante des besoins et des résolutions de notre administration et de notre politique coloniale. En ce qui concerne le Zaïre proprement dit, il est clair que tout son cours inférieur est compris dans notre province, et que celle-ci s'étendant vers l'est jusqu'à la région de Iacca et de Lunda, embrasse, de droit, une partie du cours supérieur du même fleuve. » On le voit, si les revendications du Portugal étaient admises dans leur entier, les stations de Brazzaville et de Léopoldville, quoique se trouvant au nord du 5°12′ lat. sud auraient été établies sur territoire portugais. Mais, d'après une lettre adressée au *Mémorial diplomatique*, par M. le ministre de Portugal en France, les terres cédées par Makoko à Savorgnan de Brazza se trouvent au delà des limtes des possessions portugaises. Il y a néanmoins là une question de droit international des plus délicates et l'on ne peut, en aucune manière, préjuger la solution qui lui sera donnée par la diplomatie.

Josef Chavanne. Afrika im Lichte unserer Tage. Wien, Pest, Leipzig. (Hartleben's Verlag), 1881, in-8°, 184 p. et carte, 3 fr. 75. — En rendant compte, dans notre dernier numéro, de l'ouvrage du savant géographe viennois sur l'hydrographie de l'Afrique, nous avons fait allusion à celui qu'il avait publié l'année précédente sur l'orographie de ce continent, pour rectifier les erreurs dans lesquelles on était généralement quant au relief de cette partie du monde, si différente, à cet égard, de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique. Avant Livingstone il eût été impossible de se faire une idée tant soit peu exacte de ses altitudes relatives, des terrasses qui la bordent, des montagnes qui supportent le plateau central, des dépressions de celui-ci, du caractère tout à fait spécial des montagnes qui, à part dans l'Atlas, dans les monts de Kong et dans les monts Drakenberg, n'offrent rien de semblable aux chaînes de l'Himalaya, des Alpes ou des Andes. Mais, depuis une dizaine d'années, l'Afrique a été traversée de l'ouest à l'est et de l'est à l'ouest ; du nord et du sud, les explorateurs se sont avancés presque jusqu'à l'équateur, et les nombreuses expéditions qui se sont succédé ont fourni

assez d'indications précises pour que la lacune qui existait jusqu'ici dans la géographie africaine pût être comblée. Seulement, ces indications étaient disséminées dans la foule des publications que l'exploration africaine fournit chaque jour en nombre plus considérable. Il a fallu les soins les plus scrupuleux et une patience admirable, pour recueillir toutes ces données, les classer avec ordre, et un grand talent d'exposition pour présenter d'abord dans ses traits généraux le relief du continent, puis celui de ses parties principales : l'Atlas, le Sahara, les différents plateaux du Soudan, de l'Afrique australe et de l'Afrique centrale, celui de l'Abyssinie et enfin les montagnes qui s'élèvent à l'ouest de la mer Rouge. Après avoir décrit en détail chacune de ces parties, avec les traits spéciaux qui la caractérisent, le Dr Chavanne résume les développements dans lesquels il est entré, dans quelques lignes qu'on pourrait appeler des profils, avec les principales cotes de hauteur, ce qui permet de se représenter, même sans dessin, les accidents du terrain que l'on vient de parcourir. Pour compléter l'impression que laisse l'étude de son ouvrage, il a dressé une carte qui offre à l'œil les détails du relief africain, au moyen de teintes nuancées indiquant les différentes altitudes de 300m à 2500m et au delà. Mais, comme pour le volume de l'hydrographie, un index de toutes les hauteurs indiquées dans celui-ci en faciliterait beaucoup la consultation.

Les églises monolithes de la ville de Lalibéla (Abyssinie), par *Achille Raffray*, vice-consul de France. Album gr. in-4° de 20 planches lithogr. et 14 p. de texte. Paris (Veuve A. Morel), 1882, fr : 30. — La ville de Lalibéla, capitale de la province de Lasta dans le Tigré, était déjà connue pour ses églises coptes taillées dans le roc, mais c'est M. Achille Raffray qui le premier a fait une étude complète de ces constructions si étonnantes. Il avait déjà visité dans son premier voyage, en 1873-74, une église monolithe près de la ville de Solsota, et avait en outre appris des naturels que, dans la ville de Lalibéla, on trouvait beaucoup d'églises de ce genre ; mais il ne put les voir alors. Dans son dernier voyage, grâce à une permission du roi, il fut plus heureux.

Lalibéla est une ville religieuse, et par suite se trouve en dehors des routes parcourues par les Européens et les marchands. Gouvernée par un moine, sa population se compose surtout de pèlerins qui viennent prier dans les sanctuaires vénérés. Lalibéla renferme dix églises monolithes, qui font, à proprement parler, partie intégrante de la montagne. « L'architecte, dit M. Raffray, a fait creuser des carrières à ciel ouvert, au milieu desquelles il a laissé un bloc qui ne tient plus à la montagne

que par sa base; puis ce bloc a été travaillé extérieurement jusqu'à simuler des murailles; enfin on a fouillé l'intérieur, ménageant des colonnes, des pleins cintres pour soutenir le plafond, et on a en dernier lieu, percé des fenêtres pour y laisser parvenir l'air et la lumière. On a ainsi des églises qui sont monolithes dans toute l'acception du terme. » Le travail des ouvriers a donc été ici l'inverse de ce qu'il est d'ordinaire, au lieu de construire on a creusé, et l'édifice ne se compose pas de pièces ajustées, mais il est au contraire tout d'une pièce.

Taillées dans une roche rouge assez friable, et malgré cela parfaitement intactes à l'intérieur, les églises présentent à l'extérieur beaucoup de colonnes brisées; plusieurs d'entre elles ont souffert de l'invasion musulmane.

Pour faire ressortir toutes les beautés et les traits caractéristiques de ces églises, tels qu'ils nous sont représentés par les dessins de M. Raffray, il faudrait des connaissances spéciales en architecture. Les différents types d'ornementation que l'on remarque à Lalibéla ont conduit des personnes compétentes à penser qu'elles ont été exécutées vers le XIIe siècle, probablement au temps où régnait le négous qui a donné son nom à la ville. Les églises sont le travail, non des Abyssins mais d'ouvriers égyptiens et syriens, sous la direction de Sidi-Meskal, dont le corps repose sous le dallage de la principale de ces églises.

Le texte de l'ouvrage que nous venons de résumer pour nos lecteurs comprend dix pages. Il est accompagné de 20 planches ou dessins, qui représentent non seulement chaque église dans son ensemble, mais encore les traits caractéristiques de sa composition architecturale.

Ces dessins, qui se font remarquer par leur fini et leur élégance, sont de M. Raffray lui-même, artiste aussi distingué, paraît-il, que voyageur consciencieux. L'aspect des façades de chaque église, leur distribution intérieure, leur plan général, leur coupe, et leur vue d'en haut, permettent de se faire une idée exacte de ces édifices, qui diffèrent beaucoup les uns des autres dans leur aménagement et leur apparence générale. En outre, M. Raffray a dessiné un bas-relief de l'église de Golgotha représentant une statue de saint Georges, puis les détails des décorations intérieures, dont les couleurs sont d'un fort bel effet, des croisées, des colonnades, etc.

Tout cela est fort bien fait, et l'on doit remercier M. Raffray d'avoir fait connaître des constructions si originales, uniques au monde, et qui forment certainement une des particularités les plus intéressantes de l'Abyssinie.